



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **OUV9**
PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
DECISION D'ATTRIBUTION¹

Le formulaire OUV9 est un modèle de procès-verbal qui peut être utilisé par les **commissions d'appel d'offres des collectivités territoriales et des établissements publics locaux** dans le cadre de la passation des marchés publics ou des accords-cadres. Le rapport d'analyse des offres (formulaire OUV8) constitue une annexe du présent document. Ce document fait état des décisions de la commission d'appel d'offres relatives aux offres reçues et doit être signé par tous les membres présents lors de leur examen.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Mairie de Rambouillet
Service Marchés Publics
49 rue de Groussay
78514 Rambouillet cedex
Tél. : 01.75.03.41.80
Fax : 01.75.03.41.81
service.marches@rambouillet.fr
<http://www.rambouillet.fr>

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Travaux de mise en séparatif strict des réseaux d'assainissement, de réhabilitation d'un réseau d'eau potable, d'enfouissement des réseaux basse et haute tension EDF, d'éclairage public et France Télécom ainsi que de réaménagement de voirie sur le quartier Beau Soleil à Rambouillet
4 lots

2013M10

C - Déroulement de la consultation.

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation.)

■ **Publicité :**

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

JOUE et BOAMP 28/10/2013 – plateforme de dématérialisation – site de la ville

■ **Date et heures limites de réception des offres : 10 décembre 2013 à 12 h**

■ **Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres**

■ **Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :** NON OUI

(Cocher la case correspondante.)

¹ Formulaire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

D - Composition de la commission d'appel d'offres.

Lors de sa réunion en date du 24/03/2017

la commission d'appel d'offres était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
PIQUET Jacques	Adjoint au Maire délégué	Président
CINTRAT Alain	Adjoint au Maire	Titulaire
POULAIN Michèle	Adjoint au Maire	Titulaire
LHEMERY Michel	Conseiller Municipal	Titulaire
DEMONT Clarisse	Conseiller Municipal	Titulaire
SANTANA Dominique	Conseiller Municipal	Titulaire

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
GOUX Pierre-Michel	Receveur municipal
LEGLISE Jean-Philippe	D.G.S.
FESARD-VERSTRAET Aurélie	D.S.T.
POTEL Nicolas	BE Techniroute

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres.

■ Le quorum est atteint :

(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

La commission d'appel d'offres

(Cocher la case correspondante.)

peut

ne peut pas

valablement délibérer.

■ Secrétariat de la commission d'appel d'offres :

(Indiquer les nom, prénom, grade et qualité de(s) l'agent(s) chargé(s) du secrétariat de la commission d'appel d'offres.)

Mancha Pascal. Rédacteur.

F - Elimination des offres.

F1 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : (nombre).
- hors délais : (nombre).

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

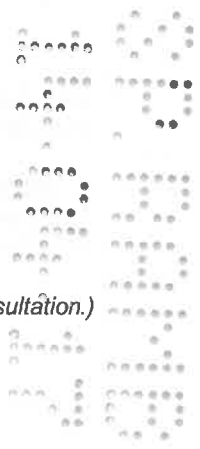
La commission d'appel d'offres : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :



F2 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : (nombre).
- hors délais : (nombre).

■ Décision de la commission d'appel d'offres relative à l'élimination des offres :

La commission d'appel d'offres : (Cocher la case correspondante.)

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

G - Classement des offres.

G1 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ **Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :**

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ **Résultat des votes :**

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

G2 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ **Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :**

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

(Cocher la case correspondante.)

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ **Résultat des votes :**

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

H - Décision d'attribution.

H1 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : (Cocher la case correspondante.)

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

H2 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, la commission d'appel d'offres décide : (Cocher la case correspondante.)

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
- pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

I - Déclaration sans suite ou d'infructuosité.

I1 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

- sans suite
- infructueuse
 - pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
 - pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

■ Pour :

■ Contre :

■ Abstentions :

I2 - Lot n° :

(Indiquer le numéro et l'intitulé du lot tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, la commission d'appel d'offres déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre : (Cocher les cases correspondantes.)

- sans suite
- infructueuse
 - pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
 - pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

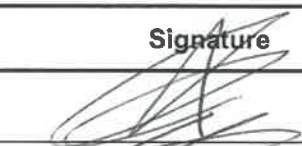







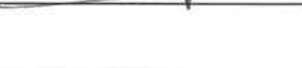
■ Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour :
- Contre :
- Abstentions :

J - Signature des membres de la commission d'appel d'offres.

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission d'appel d'offres présents. Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

Nom et prénom		Signature
PIQUET Jacques	Président – Adjoint au Maire	
CINTRAT Alain	Titulaire – Adjoint au Maire	
POULAIN Michèle	Titulaire – Adjoint au Maire	
LHEMERY Michel	Titulaire- Conseiller Municipal	
DEMONT Clarisse	Titulaire – Conseiller Municipal	
SANTANA Dominique	Titulaire – Conseiller Municipal	
GOUX Pierre-Michel	<i>GUARDIA Splendide</i> Receveur Municipal	
LEGLISE Jean-Philippe	D.G.S.	
FESARD-VERSTRAET Aurélie	D.S.T.	
POTEL Nicolas	BE Techniroute	

K - Observations des membres de la commission d'appel d'offres.

La Commission d'Appel d'Offres émet un avis

favorable

défavorable

concernant l'avenant n°1 du lot n°1 « voirie, réseaux divers » au marché de Travaux de mise en séparatif strict des réseaux d'assainissement, de réhabilitation d'un réseau d'eau potable, d'enfouissement des réseaux basse et haute tension EDF, d'éclairage public et France Télécom ainsi que de réaménagement de voirie sur le quartier Beau Soleil à Rambouillet pour un montant en plus value de 721 286,50 € HT pour la phase 1 et de prendre en compte la décision d'interrompre les travaux à la fin de la phase 1 (le titulaire est EUROVIA IDF SAS). Le montant initial du marché est de 2 309 481,15 € HT, il est ramené au montant de 1 923 852,60 € HT.

La Commission d'Appel d'Offres émet un avis

favorable

défavorable

concernant l'avenant n°1 du lot n°2 « enfouissement des réseaux basse et haute tension EDF, éclairage public, étude et câblage France Télécom » au marché de Travaux de mise en séparatif strict des réseaux d'assainissement, de réhabilitation d'un réseau d'eau potable, d'enfouissement des réseaux basse et haute tension EDF, d'éclairage public et France Télécom ainsi que de réaménagement de voirie sur le quartier Beau Soleil à Rambouillet pour un montant en plus value de 22 544,80 € HT pour la phase 1 et de prendre en compte la décision d'interrompre les travaux à la fin de la phase 1 (le titulaire est SATELEC S.A.S.). Le montant initial du marché est de 780 793,80 € HT, il est ramené au montant de 468 382,30 € HT. Il est également fixé une somme de 15 620,68 € représentant l'indemnité globale et forfaitaire à verser à la société Satelec.

La Commission d'Appel d'Offres émet un avis

favorable

défavorable

concernant l'avenant n°2 du lot n°3 « assainissement » au marché de Travaux de mise en séparatif strict des réseaux d'assainissement, de réhabilitation d'un réseau d'eau potable, d'enfouissement des réseaux basse et haute tension EDF, d'éclairage public et France Télécom ainsi que de réaménagement de voirie sur le quartier Beau Soleil à Rambouillet pour un montant en plus value de 1 280 317,42 € HT pour la phase 1 et de prendre en compte la décision d'interrompre les travaux à la fin de la phase 1 (le titulaire est EUROVIA IDF SAS). Le montant initial du marché est de 3 714 083,28 € HT + l'avenant n°1 pour un montant de 252 471,17 € HT, il est ramené au montant de 3 593 539,63 € HT.

